



# Les **CENTAURES** de GRENOBLE

## DOSSIER ADHESION



## SECTION CHEERLEADING SAISON 2016-2017



Association n°0381014320 régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère le 06 mai 1985 sous le n° 14.320, Agrément n° 38.97.016 du 15 janvier 1990.

Affiliée à la fédération française de football américain sous le numéro 033

Affiliée à la ligue Rhône Alpes de football américain (LIRRAFA)

Affiliée au comité départemental de football américain (CDFFAC38)

Partenariat avec le conseil régional pour la carte M'RA. Numéro de partenaire : 5370



## SOMMAIRE

Informations générales du club .....	3
Informations Section CHEERLEADING .....	4
Dossier de licence.....	5
Soutien au club .....	14
Proposition d'assurance SPORTMUT .....	16

## INFORMATIONS GENERALES DU CLUB

### CONTACT

<b>Adresse postale</b>	BP 121 – 38001 GRENOBLE CEDEX 1
<b>Siège social</b>	23 Boulevard Gambetta – 38001 GRENOBLE CEDEX 1
<b>Mail</b>	<a href="mailto:contact@centaures-footus.com">contact@centaures-footus.com</a>
<b>Site web</b>	<a href="http://www.centaures-footus.com">http://www.centaures-footus.com</a>

### BUREAU DIRECTEUR

<b>Président</b>	Laurent Lambert	<b>Mail</b>	<a href="mailto:president@centaures-footus.com">president@centaures-footus.com</a>
<b>Trésorier</b>	Philippe Erbs	<b>Mail</b>	<a href="mailto:tresorier@centaures-footus.com">tresorier@centaures-footus.com</a>
<b>Secrétaire</b>	Elodie Zarcone	<b>Mail</b>	<a href="mailto:contact@centaures-footus.com">contact@centaures-footus.com</a>
<b>Vice-Président chargé du partenariat public</b>	Emmanuel Candelara		<a href="mailto:president@centaures-footus.com">president@centaures-footus.com</a>
<b>Vice-Président chargé du partenariat privé</b>	Celil Tartik	<b>Mail</b>	<a href="mailto:contact@centaures-footus.com">contact@centaures-footus.com</a>
<b>Vice-Président chargé de la communication</b>	Alexis Barbotin	<b>Mail</b>	<a href="mailto:communication@centaures-footus.com">communication@centaures-footus.com</a>
<b>Vice-Président chargé de la vie associative</b>	Emmanuel André	<b>Mail</b>	<a href="mailto:associatif@centaures-footus.com">associatif@centaures-footus.com</a>
<b>Représentant Foot</b>	1 personne de dir foot	<b>Mail</b>	<a href="mailto:direction_foot@centaures-footus.com">direction_foot@centaures-footus.com</a>
<b>Représentant Flag</b>	1 personne de dir flag	<b>Mail</b>	<a href="mailto:direction_flag@centaures-footus.com">direction_flag@centaures-footus.com</a>
<b>Représentant Cheers</b>	1 personne de dir cheer	<b>Mail</b>	<a href="mailto:direction_cheer@centaures-footus.com">direction_cheer@centaures-footus.com</a>

### SALARIES

<b>Président délégué et responsable administratif</b>	Houssine Madhi	<b>Mail</b>	<a href="mailto:contact@centaures-footus.com">contact@centaures-footus.com</a>
<b>Agent de développement</b>	En cours de recrutement	<b>Mail</b>	<a href="mailto:developpement@centaures-footus.com">developpement@centaures-footus.com</a>

### DIRECTIONS SPORTIVES

<b>Direction Foot</b>	Benjamin Léger	<b>Mail</b>	<a href="mailto:benjamin.leger.40@gmail.com">benjamin.leger.40@gmail.com</a>
	Philippe Erbs	<b>Mail</b>	<a href="mailto:centaures36@gmail.com">centaures36@gmail.com</a>
<b>Direction Flag</b>	Elsa Vincent	<b>Mail</b>	<a href="mailto:elsact.vincent@gmail.com">elsact.vincent@gmail.com</a>
	Sébastien Fatet	<b>Mail</b>	<a href="mailto:fatet34@hotmail.fr">fatet34@hotmail.fr</a>
<b>Direction Cheers</b>	Géraldine Libralato	<b>Mail</b>	<a href="mailto:ge.libralato@gmail.com">ge.libralato@gmail.com</a>
	Alix Girard	<b>Mail</b>	<a href="mailto:alix.vadotgraux@gmail.com">alix.vadotgraux@gmail.com</a>

## INFORMATIONS SECTION CHEERLEADING

### Informations entrainements

Les entrainements des différentes catégories reprennent le mardi 06/09/2016 et ont lieu :

- Séniors :
  - ❖ Mercredi de 19h à 20h30 au Gymnase Joseph Vallier
  - ❖ Vendredi de 19h30 à 21h30 au Gymnase Joseph Vallier
- Juniors :
  - ❖ Mercredi de 14h00 à 15h30 au Gymnase Joseph Vallier
  - ❖ Samedi de 13h00 à 15h00 au Gymnase Joseph Vallier
- Mini :
  - ❖ Mardi de 17h30 à 19h30 au Gymnase Joseph Vallier
  - ❖ Jeudi de 17h30 à 18h30 au Gymnase Joseph Vallier
- Sideline/Animation (occasionnel) :
  - ❖ Samedi de 13h à 18h

### Informations tenue du club

Un pack de tenue d'entraînement sera proposé à l'achat en début d'année.

Les tenues de compétitions sont fournies par le club à l'année pour chaque licencié(e) contre un chèque de caution de 150 euros.

Chaque licencié(e) est responsable de prendre soin de ses tenues tout au long de l'année et doit les restituer en fin de saison au club. En cas de manquement à ces principes, le chèque de caution est encaissé par le club en fin d'année

### Informations compétition

Les compétitions peuvent avoir lieu dans toute la France selon à qui est attribuée l'organisation des compétitions.

Les déplacements se font en bus par un transporteur professionnel.

Des frais de participation aux compétitions pourront être demandés selon le lieu et le niveau de la compétition.

## DOSSIER DE LICENCE

### Pièces à fournir au dossier de licence

Les pièces ci-dessous sont obligatoires et doivent être remise au responsable de section.

Merci de cocher chaque case ci-dessous afin de vérifier la complétude de votre dossier de licence :

- Montant de la cotisation précisé dans la fiche financière (page 6)
- Fiche d'adhésion au club (page 7)
- Formulaire de licence accompagné du certificat médical (page 9)
- Charte des cheerleaders (page 10)
- Fiche de suivi matériel avec la caution correspondante (page 11)
- Autorisation de droit à l'image (page 12)
- Pour les mineurs, autorisation parentale avec copie de carte de sécurité sociale et de mutuelle (page 13)
- Une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse (pour la restitution des chèques de caution)
- Pour les nvx adhérents au club uniquement**, une photo d'identité et la copie de la carte d'identité

Le dossier de licence est à rendre au plus vite car il comprend les garanties nécessaires à la bonne pratique du cheerleading, aussi bien pour le licencié (assurance) que pour le club (certificat médical).

Aussi la politique suivante est appliquée : nous accordons **2 semaines d'entraînement d'essai** afin de découvrir notre sport et notre club.

Au-delà de ces 2 semaines, l'accès aux entraînements ne sera autorisé qu'une fois le **dossier de licence rendu de manière COMPLETE**.

Le dossier est à rendre lors de permanences qui auront lieu en parallèle des entraînements au gymnase Joseph Vallier.

Pour toute pièce manquante au dossier, le dossier sera mis en attente et le licencié ne sera pas autorisé à s'entraîner tant qu'il n'aura pas fourni la (ou les) pièce(s) manquante(s)

## FICHE FINANCIERE

<p><b>Adhésion au club et cotisation sportive</b></p>	<p><b><u>Pour la catégorie Séniors (né en 2000 et avant): 200 euros</u></b> décomposé comme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 20 euros d'adhésion au club (déductible des impôts à 66%)</li> <li>➤ 24.32 euros de part fédérale</li> <li>➤ 155.68 euros de participation au fonctionnement de la section</li> </ul> <p><b><u>Pour la catégorie Juniors (né entre 2001 et 2005): 180 euros</u></b> décomposé comme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 20 euros d'adhésion au club</li> <li>➤ 12,11 euros de part fédérale</li> <li>➤ 147.89 euros de participation au fonctionnement de la section</li> </ul> <p><b><u>Pour la catégorie Mini (né entre 2006 et 2011): 180 euros</u></b> décomposé comme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 20 euros d'adhésion au club</li> <li>➤ 12.11 euros de part fédérale</li> <li>➤ 147.89 euros de participation au fonctionnement de la section</li> </ul>
<p><b>Moyens de paiement accepté par le club</b></p>	<p>Le règlement peut se faire avec les moyens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Espèce (une seul traite)</li> <li>➤ Chèque à l'ordre des Centaures (possibilité de payer avec 3 chèques sur 3 mois consécutifs)</li> <li>➤ Chèque jeune Isère du conseil général</li> <li>➤ Carte MRA: fournir un chèque de caution de 30 euros (chèque rendu quand la carte MRA est validée par la région Rhône-Alpes)</li> </ul>
<p><b>Réduction de la cotisation sportive</b></p>	<p>Les remises suivantes sont effectuées sur la cotisation sportive :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Licencié haut niveau : tout athlète publié sur la liste joueur de haut niveau communiqué par le ministère des sports en fin d'année se verra rembourser sa licence dans la catégorie concernée</li> <li>➤ Joueur encadrant : tout licencié participant à l'encadrement sportif d'une section aux entraînements et aux matchs sur l'ensemble de l'année se verra rembourser sa licence dans la catégorie concernée en fin d'année (accord à faire avec la direction sportive de la section concernée au moment de la remise des licences)</li> </ul> <p><b>→ L'adhésion au club de 20 euros reste à la charge de l'adhérent</b></p>

## FICHE ADHESION

Les informations ci-dessous sont confidentielles et ne sont destinées qu'à l'usage interne du club.

### INFORMATIONS GENERALES

<b>Section</b>	<input type="checkbox"/> Football Américain <input type="checkbox"/> Flag <input type="checkbox"/> Cheerleading	<b>Catégorie</b>	<input type="checkbox"/> SENIORS <input type="checkbox"/> JUNIORS <input type="checkbox"/> MINI
<b>Nom</b>		<b>Prénom</b>	
<b>Adresse</b>			
<b>Tél</b>		<b>Mail</b>	
<b>Date Naissance</b>		<b>Nationalité</b>	
<b>Etranger</b>	Pour les licenciés de nationalité étrangère, veuillez contacter votre responsable de section pour qu'il vous procure un dossier JAF (Joueur Assimilé Français) qui est obligatoire pour la prise de licence FFFA		
<b>Brevet secouriste Prévention et Secours Civique (niveau 1)</b>	<b>Disposez-vous du PSC1 :</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
<b>Bénévolat</b>	<input type="checkbox"/> Je suis intéressé pour faire des actions bénévoles au sein des Centaures		

### INFORMATIONS SPORTIVES

<b>Taille</b>		<b>Poids</b>	
<b>Années d'expérience</b> (cheerleading)		<b>Club formateur</b>	
<b>Sport déjà pratiqué</b> (durée, niveau)			

### INFORMATIONS FAMILIALES

<b>Profession du père</b>			
<b>Tél du père</b>		<b>Mail du père</b>	
<b>Profession de la mère</b>			
<b>Tél de la mère</b>		<b>Mail de la mère</b>	

### INFORMATIONS ETUDE/EMPLOI

<b>Etudes actuelles</b>		<b>Etudes envisagées</b>	
<b>Domaine d'activité</b>		<b>Emploi</b>	

## FORMULAIRE DE LICENCE ET CERTIFICAT MEDICAL

Le formulaire de licence page suivante doit être rempli par le licencié, signé et être accompagné d'un **certificat médical rempli par un médecin** (certificat médical du médecin à remplir sur le formulaire ou à fournir à part) précisant l'autorisation de la pratique du cheerleading et de l'arbitrage pour les arbitres).

Pour tous **les athlètes listés haut niveau** et les **demandes de surclassement**, le certificat doit être délivré par un **médecin spécialiste du sport**.

La mention « médecin du sport » doit être visible sur le tampon que le médecin appose sur le certificat médical.

**Voici ci-dessous une liste de professionnels de santé.**

En aucun cas le club ne vous oblige à voir ces professionnels, nous vous proposons leur contact du fait de leur compétence et connaissance de notre sport et du fait qu'ils tenteront de vous obtenir un rendez-vous rapidement si vous leur précisez que vous êtes licencié aux Centaures.

### Médecins

<b>Baptiste Meunier</b>	5 avenue Malherbe 38000 - Grenoble	<b>Tél</b>	04 76 62 22 75
<b>Jean-Pierre Allamano</b>	32 rue Gay Lussac 38100 - Grenoble	<b>Tél</b>	04-76-46-37-39
<b>Jacques Bouchaud</b> (médecin du sport)	20 avenue du 8 mai 1945 38130 - Echirolles	<b>Tél</b>	04-76-09-38-60

### Kinésithérapeute-Osthéopathe

<b>Emmanuel Azan</b> (cabinet Kiné)	21 place des géants 38100 - Grenoble	<b>Tél</b>	04-76-29-05-54
<b>Emmanuel Azan</b> (cabinet Osthéo)	40 avenue Albert 1 <sup>er</sup> de Belgique 38100 - Grenoble	<b>Tél</b>	06-60-33-80-82





## DEMANDE DE LICENCE - FFFA SAISON 2016/2017

Club : C E N T A U R E S   G R E N O B L E

### INFORMATION DU DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Sexe : M  F

Adresse :

Code postale :  Ville :

Téléphone :

Courriel :

Date de naissance :

Lieu de naissance :  Département :

Nationalité :  JAF : Oui  Non

### LICENCE

à remplir en cas de renouvellement

Numéro de licence :

#### CHOIX DE LA LICENCE

FOOTBALL AMERICAIN			FLAG			CHEERLEADING		
Catégorie	Casé à cocher	Tarif fédéral	Catégorie	Casé à cocher	Tarif fédéral	Catégorie	Casé à cocher	Tarif fédéral
Loisir U10	<input type="checkbox"/>	12,11	Loisir U8	<input type="checkbox"/>	12,11	Loisir U8	<input type="checkbox"/>	12,11
Loisir U12	<input type="checkbox"/>	12,11	Loisir U11	<input type="checkbox"/>	12,11	Loisir U11	<input type="checkbox"/>	12,11
Compétition U12	<input type="checkbox"/>	21,83	Compétition U11	<input type="checkbox"/>	12,11	Compétition U11	<input type="checkbox"/>	12,11
U12 surclassé U14	<input type="checkbox"/>	21,83	U11 surclassé U12	<input type="checkbox"/>	12,11	U11 surclassé Junior	<input type="checkbox"/>	12,11
Loisir U14	<input type="checkbox"/>	12,11	Loisir U13	<input type="checkbox"/>	12,11	Loisir Junior	<input type="checkbox"/>	12,11
Compétition U14	<input type="checkbox"/>	21,83	Compétition U13	<input type="checkbox"/>	12,11	Compétition Junior	<input type="checkbox"/>	12,11
U14 surclassé U16	<input type="checkbox"/>	54,70	U13 surclassé U15	<input type="checkbox"/>	12,11	Junior surclassé en seniors	<input type="checkbox"/>	24,32
Loisir U16	<input type="checkbox"/>	12,11	Loisir U15	<input type="checkbox"/>	12,11	Loisir senior	<input type="checkbox"/>	12,11
Compétition U16	<input type="checkbox"/>	54,70	Compétition U15	<input type="checkbox"/>	12,11	Compétition senior	<input type="checkbox"/>	24,32
U16 surclassé U19	<input type="checkbox"/>	54,70	U15 surclassé U17	<input type="checkbox"/>	24,32	Entraîneur	<input type="checkbox"/>	18,11
Loisir U19	<input type="checkbox"/>	20,44	Loisir U17	<input type="checkbox"/>	12,11	Dirigeant	<input type="checkbox"/>	18,11
Compétition U19	<input type="checkbox"/>	54,70	Compétition U17	<input type="checkbox"/>	24,32	Juge	<input type="checkbox"/>	27,84
U19 surclassé senior	<input type="checkbox"/>	50,87	U17 surclassé + 17 ans	<input type="checkbox"/>	24,32			
Loisir Senior	<input type="checkbox"/>	20,44	Loisir + de 17 ans	<input type="checkbox"/>	12,11			
Compétition Senior	<input type="checkbox"/>	50,87	Compétition + de 17 ans	<input type="checkbox"/>	24,32			
Jeune d'un championnat majeur	<input type="checkbox"/>	371,44	Entraîneur	<input type="checkbox"/>	18,11			
Entraîneur	<input type="checkbox"/>	18,11	Dirigeant	<input type="checkbox"/>	18,11			
Dirigeant	<input type="checkbox"/>	18,11	Arbitre	<input type="checkbox"/>	27,84			
Arbitre	<input type="checkbox"/>	27,84						
Total	<input type="checkbox"/>	€	Total	<input type="checkbox"/>	€	Total	<input type="checkbox"/>	€

TOTAL REVERSE A LA FEDERATION : €

Signature du demandeur (ou de son représentant légal s'il est mineur) :

Le demandeur est informé qu'il doit être assuré avant de pratiquer la discipline à laquelle il adhère. De plus il reconnaît avoir reçu une notice établie par un assureur affirmant son attention sur l'intérêt à souscrire une assurance de personne couvrant les dommages corporels, ainsi qu'un formulaire de souscription lui offrant plusieurs formules de garanties et avoir été informé de leurs modalités. Si le licencié ne souhaite pas souscrire à l'assurance proposée par la Fédération, il doit cocher la case suivante et faire parvenir à son club et à la Fédération, une attestation d'individual accident couvrant sa pratique sportive.

Visa du club (date / tampon / signature) :

Le : / /

### CERTIFICAT MEDICAL ANNUEL PREALABLE A LA PRATIQUE EN COMPETITION OU EN LOISIR

Je soussigné(e), Docteur

certifie avoir examiné le demandeur de la présente licence, et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique de :

FOOTBALL AMERICAIN  en tant que : Joueur :   
 Arbitre :   
 FLAG  en tant que : Joueur :   
 Arbitre :   
 CHEERLEADING  en tant que : Joueur :

Signature et cachet du médecin :

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

### DEMANDE DE SURCLASSEMENT DU MEDECIN DU SPORT

Si le sujet présente un développement suffisant et une aptitude physiologique particulière (catégorie 1 de la classification médico-sportive), un médecin diplômé peut l'autoriser à pratiquer la discipline en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieur, en respect du règlement médical de la FFFA et sous réserve de pouvoir présenter un électrocardiogramme de repos

Je soussigné(e), Docteur \_\_\_\_\_  
 diplômé de traumatologie du sport, titulaire de la capacité de médecine du sport ou titulaire du Certificat d'Enseignement Spécialisé, certifie après avoir procédé aux examens prévus par la réglementation en vigueur, que le demandeur de la présente licence est apte à pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieur de la discipline en compétition sous toute réserve de modification de l'état actuel

Signature et cachet du médecin :

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Les signataires de la présente demande de licence certifient l'exactitude de tous les renseignements portés. Ils s'engagent, en outre, à respecter les Statuts et Règlements de la FFFA et la réglementation applicable au dopage et à subir en conséquence tous les examens et prélèvements. La communication de ces informations est le préalable obligatoire à l'obtention d'une licence fédérale. Le délai total ou partiel, de réponse, entraîne l'annulation de la demande. Conformément à la loi "Informatique et Liberté" N° 79-17, du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse de la FFFA indiquée ci-dessous. Par notre intermédiaire, vos coordonnées peuvent être diffusées à des partenaires commerciaux de la fédération. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre

# CHARTRE CHEERLEADERS

## Article 1 : Les entraînements

Afin que l'entraînement débute à l'heure prévue, il convient que **les athlètes arrivent 10 min avant**. Les retards intempestifs pénalisent la bonne tenue de l'entraînement. Si l'entraîneur le juge utile, l'entraînement sera prolongé du fait du retard des athlètes.

Les coachs peuvent modifier les horaires des entraînements mais devront prévenir les athlètes et/ou parents dans un délai raisonnable.

**Toute absence devra être justifiée** (maladie, décès d'un proche) auprès du coach responsable de la section soit par mail ou par téléphone dès que possible afin de réorganiser l'entraînement. Les absences répétitives désorganisent l'ensemble de l'équipe. La régularité aux entraînements permet aux sportives de s'épanouir dans la pratique du cheerleading.

**Les parents ne peuvent assister aux entraînements**, pour le bon déroulement et la concentration des athlètes. Cependant, une salle est mise à disposition pour patienter jusqu'à la fin de l'entraînement.

**Les parents doivent être présents à l'heure de fin d'entraînement pour récupérer la cheerleader**. Au-delà de cette heure, nous ne sommes plus responsables de l'athlète. Si vous choisissez de laisser rentrer votre fille par ses propres moyens, nous ne saurions être retenus pour responsables en cas de pépin.

## Article 2 : La vie du club

Les dates et horaires des manifestations seront donnés lors des entraînements via une **convocation**.

Lors de l'entraînement, certaines modalités pourront être données à l'athlète. Le coach reste disponible à la fin de l'entraînement pour plus d'explications.

La cotisation a été volontairement baissée et reste raisonnable en comparaison à d'autres clubs de cheerleading. En conséquence, nous organisons tout au long de l'année **des actions commerciales** sollicitant votre entourage afin de récolter des fonds et permettent à toutes, même avec des moyens financiers modérés, d'exercer notre sport (vente de calendriers, vente de galettes des rois, paquets cadeaux en supermarché, tombolas...)

**Les trajets en bus pour les compétitions et représentations** en dehors du département sont organisés par le club pour des raisons pratiques, en bus ou en covoiturage. Une participation vous est demandée à cette occasion, en fonction du nombre d'accompagnateurs. En cas d'absence non justifiée à une animation nécessitant la réservation d'un bus par le club, la participation forfaitaire reste due par la cheerleader et ses accompagnateurs.

## Article 3 : Les tenues

**Entraînement** : Chaque cheerleader doit se présenter en tenue sportive appropriée à chaque entraînement. Un pack de tenue d'entraînement sera proposé à l'achat en début de saison.

**Compétition** : Un uniforme de compétition sera prêté par le club pour la saison, remis contre un **chèque de caution de 150€**. Nous les récupérerons au dernier entraînement. Ils doivent **être lavés par vos soins à la main uniquement** (laver à l'eau froide le haut et le bas séparément pour éviter les transferts de couleur, jamais de machine à laver, même à froid) et le repassage est interdit. Dès lors qu'un uniforme sera rendu en mauvais état ou ne sera pas restitué, le chèque de caution sera encaissé.

## Article 4 : Le Comportement

Les sportifs s'engagent à **respecter leurs coaches, membres du bureau, et les membres de leur équipe**., ainsi que les dirigeants, les bénévoles, les encadrants, les équipes adverses, les juges et supporters lors des entraînements ou rencontres. Néanmoins, si nos sportifs sont victimes d'incivilités, il convient de nous le faire remonter afin d'en avertir le club concerné.

**Tous les membres de l'association ne doivent pas créer ou alimenter d'animosité ou de conflit sur Internet ou les réseaux sociaux** envers d'autres athlètes, clubs ou instances de la FFFA, ni à titre personnel, ni en engageant la respectabilité du club.

Chaque athlète est responsable de l'image du club et ne doit pas la dénigrer.

Les athlètes s'engagent également à ne pas divulguer d'informations confidentielles du club.

Notre discipline demande sérieux et rigueur, **ainsi tout comportement inapproprié ou irrespectueux d'une cheerleader lors d'un entraînement ou d'une représentation sera suivi d'une convocation des parents** pour éviter que la situation ne se renouvelle. Un comportement inapproprié envers les entraîneurs, membres du bureau, autres cheerleaders, réitéré après un premier avertissement pourra entraîner le renvoi de la cheerleader, à tout moment de l'année, sans remboursement de cotisation.

**La consommation d'alcool, de tabac et de drogue est strictement interdite pendant les entraînements, camps, et compétitions.**

L'adhérent (nom + prénom) ..... accepte la charte

Le : ..... / ..... / .....

Mention « Lu et approuvé » + Signature

## FICHE DE SUIVI DU MATERIEL

Catégorie	<input type="checkbox"/> SENIORS <input type="checkbox"/> JUNIORS <input type="checkbox"/> MINI		
Nom		Prénom	
Adresse			
Tél		Mail	

## TENUE DE COMPETITION

Cauton	<p>Je joins une <b><u>caution de 150 euros non daté</u></b> par chèque (à l'ordre des Centaures) avec nom et prénom du licencié au dos.</p> <p>Le chèque n'est pas encaissé et est rendu en fin de saison lors de la restitution des tenues de compétition en bon état.</p> <p>En cas de non restitution des tenues à la fin de la saison, <b><u>le club encaissera le chèque de caution sans préavis au 01/07/2017.</u></b></p>
Taille Haut	<input type="checkbox"/> 8 ans <input type="checkbox"/> 10 ans <input type="checkbox"/> 12 ans <input type="checkbox"/> XS <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL
Taille Bas	<input type="checkbox"/> 8 ans <input type="checkbox"/> 10 ans <input type="checkbox"/> 12 ans <input type="checkbox"/> XS <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL

Je joins la caution suivante par chèque (à l'ordre des Centaures):

TENUE COMPETITION : je joins un chèque de caution de 150 euros

Date : ..... / ..... / .....

Signature :

## AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e): .....

résidant à l'adresse suivante: .....

- Accepte d'être filmé ou photographié/donne l'autorisation de filmer et photographier mon enfant à l'occasion de la saison 2016-2017
  
- M'engage à ne faire aucune restriction à ce droit à l'image et ne demande aucune contrepartie au club « Les Centaures »
  
- Donne l'autorisation au club « Les Centaures » de présenter cette image dans le respect des droits de la personne pour toute diffusion et sur tous les supports jugés utiles par le club « Les Centaures »

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

**Mention « Lu et approuvé » et signature du (ou des) responsable(s) légal:**

## AUTORISATION PARENTALE (obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné(e), Monsieur et/ou Madame : .....

résidant à l'adresse suivante: .....

Père – Mère – Tuteur légal (rayer les mentions inutiles)

autorise mon enfant (Nom et Prénom) .....

à la pratique du cheerleading

à participer aux sorties de cohésion et aux déplacements organisés sur les lieux de compétition et de ce fait à monter dans un véhicule du club, d'un parent ou d'un bénévole de l'association

autorise les accompagnants responsables de la section à prendre les dispositions nécessaires à sa sécurité ainsi que toute mesure d'urgence médicale ou chirurgicale qui s'imposent en cas d'accident. Je m'engage à régler les dépenses consécutives aux soins.

**Personne(s) à contacter en cas d'urgence:**

Père : ..... Tél : .....

Mère : ..... Tél : .....

Autre : ..... Tél : .....

**Numéro de sécurité sociale :** .....

➔ Merci de joindre une photocopie de la carte de sécurité sociale

**Mutuelle complémentaire :** .....

➔ Merci de joindre une attestation de la mutuelle complémentaire

**Fait à :** .....

**Le :** ..... / ..... / .....

**Mention « Lu et approuvé » et signature du (ou des) responsable(s) légal:**

## SOUTIEN AU CLUB

### BENEVOLAT

Les Centaures recherchent continuellement des bénévoles pour contribuer à la vie associative du club. Nous sommes donc à la recherche de :

- Bénévoles pour aider le bureau (communication, relationnel,...)
- Bénévoles pour l'organisation des matchs (buvette, matériel, ...)
- Entraîneurs
- Arbitres et juges (formation offerte et rémunération à chaque match)
- Partenaires (mécénat, achat de matériel, publicité ...)

La participation de bénévoles est essentielle à la vie de l'association : en plus de permettre la bonne tenue des compétitions sportives tout au long de l'année.

Elle permet de vous enrichir en participant aux différents projets du club, de mettre en pratique vos compétences et d'utiliser cette expérience dans vos futures entreprises.

Si vous ou vos proches êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec le responsable de la vie associative (mail : [associatif@centaures-footus.com](mailto:associatif@centaures-footus.com))

### DON FINANCIER

La mise en place et le développement du projet sportif et éducatif du club engendrent de nombreux coûts qui sont loin d'être couverts par la prise de licence ou les subventions publiques.

Aussi vous pouvez grandement aider le club, qui est avant tout le vôtre, en faisant un don financier.

Selon la loi du 1er août 2003 (publiée au journal officiel du 2 août), pour les **particuliers** imposés en France, les dons bénéficient d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant du don** (dans la limite de 20% du revenu net).

Pour les **entreprises**, la **déduction est de 60%** du montant du don (dans la limite de 0,05% du chiffre d'affaire).

Une fois le don effectué, un reçu fiscal vous est envoyé par courrier et sera à joindre à votre déclaration de revenus pour bénéficier de la réduction d'impôts.

Ainsi à titre d'exemple :

- Un don de 30€, ne vous revient qu'à 10 € après réduction fiscale (12 € pour le don d'une entreprise)
- Un don de 100€, ne vous revient qu'à 34 € après réduction fiscale (40 € pour le don d'une entreprise)

Pour toute question sur ce sujet, vous pouvez contacter le trésorier (mail : [tresorier@centaures-footus.com](mailto:tresorier@centaures-footus.com))

### **DON FINANCIER AUX CENTAURES DE GRENOBLE**

(A renvoyer par courrier au 23 Bd Gambetta BP 121 – 38001 GRENOBLE CEDEX 1)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Je soutiens le club des Centaures à hauteur de ..... euros

Je joins mon règlement de : ..... € par chèque à l'ordre des Centaures de Grenoble

Date : ..... / ..... / .....

Signature :



## Les CENTAURES recherche des arbitres des des juges



Nous cherchons des personnes motivées et prêtes à s'investir dans l'arbitrage : cela consiste à participer à une formation d'un jour en début d'année puis à arbitrer quelques matchs dans l'année ou à juger une compétition (selon vos disponibilités et préférences).

Le club ne peut pas vivre sans arbitres : à chaque match le club doit fournir 2 arbitres sans quoi l'ensemble de la section est déclaré forfait et le match n'est pas joué.

La formation et la licence arbitre est financée par le club et est donc offerte.



Toutes les personnes sont les bienvenues : **débutants**, **parents** qui souhaitent découvrir le sport de leur enfant, **passionnés**, **joueurs retraités**, **joueurs présents** qui souhaitent améliorer leur connaissance des règles, nous avons besoin de vous tous.

C'est une expérience unique et enrichissante sportivement comme humainement.



Si vous avez envie de vous investir dans le club sans avoir beaucoup de temps, devenez arbitre. Vous apprendrez les points que vous devrez surveiller à travers une formation d'un jour puis vous serez chargés d'officier en tant qu'arbitre assistant durant les matchs cadets, juniors, ou régionaux et recevrez une indemnité.

Si vous êtes intéressés, merci de remplir cette feuille et de la remettre avec votre dossier de licence.

Pour toute question ou demande d'information, merci d'envoyer un mail à votre direction sportive :

- Football Américain : [direction\\_foot@centaures-footus.com](mailto:direction_foot@centaures-footus.com)
- Flag : [direction\\_flag@centaures-footus.com](mailto:direction_flag@centaures-footus.com)
- Cheerleading : [direction\\_cheer@centaures-footus.com](mailto:direction_cheer@centaures-footus.com)

**Section :**  FOOTBALL AMERICAIN  FLAG  CHEERLEADING

Je soussigné(e) .....

est intéressé(e) par l'arbitrage et souhaite plus d'information.

Le : ..... / ..... / .....

Signature :

## PROPOSITION D'ASSURANCE SPORTMUT

Le formulaire proposé par la mutuelle fédérale SPORTMUT est une proposition d'assurance facultative permettant de couvrir certains frais cas de blessure lors de la pratique du cheerleading.  
En cas de souscription, ce formulaire est à rendre avec le dossier de licence avec la précision de la formule d'assurance choisie ainsi que le chèque de paiement correspondant à la formule choisie (libellé à l'ordre de « La mutuelle des sportifs »).

Contrat collectif complémentaire de prévoyance  
au bénéfice des licenciés de la Fédération Française de Football Américain

### NOTICE D'INFORMATION

En adhérant à SPORTMUT vous pouvez bénéficier de garanties complémentaires en cas d'incapacité temporaire totale de travail, d'invalidité permanente totale ou partielle du de décès résultant d'un accident survenu pendant la pratique du ou des sports déclarés sur la demande d'adhésion :

#### UN CAPITAL EN CAS D'INVALIDITE PERMANENTE TOTALE OU PARTIELLE :

Le capital que vous choisissez est le capital maximal versé en cas d'IPP égale à 100%. Ce capital est réduit lorsque le taux d'invalidité est inférieur à 100 %.

Aucun capital n'est versé pour un taux d'IPP inférieur ou égal à 5 %.

#### DES INDEMNITES JOURNALIERES EN CAS D'INCAPACITE TEMPORAIRE TOTALE :

Elles vous sont versées mensuellement à terme échu, après une période ininterrompue d'arrêt total de travail appelée période de franchise.

La période de franchise n'est pas indemnisée. La durée d'indemnisation est de 365 ou de 1095 jours selon votre choix.

Quelle que soit la durée d'indemnisation choisie, l'indemnité journalière cesse d'être versée à la date de consolidation de votre état de santé.

Vous ne pouvez choisir un montant de garantie qui vous ferait bénéficier en arrêt de travail de ressources supérieures à celles dont vous disposez en période d'activité.

Un justificatif de revenus est exigé.

UN CAPITAL DECES : qui sera versé au bénéficiaire désigné.

#### FORMULES ENFANT :

Seules les formules marquées d'un astérisque (\*) dans le tableau figurant ci-dessous peuvent être souscrites pour les mineurs de moins de 12 ans.

Pour les mineurs de moins de 18 ans, le bulletin devra être revêtu de leur signature et de la signature des parents ou des représentants légaux.

#### FORMULE + DE 60 ANS :

Seule la formule marquée de deux astérisques (\*\*) dans le tableau figurant ci-dessous peut être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

#### MODALITES D'ADHESION

Des formules de garanties pré-tarifées vous sont proposées ci-dessous.

Si l'une de ces formules vous convient, vous pouvez remplir la demande d'adhésion et l'adresser à la M.D.S. accompagnée de votre règlement. A réception, la M.D.S. vous adressera un certificat d'adhésion accompagné des conditions générales du contrat SPORTMUT. Vous disposerez alors d'un délai de 40 jours pendant lequel vous pourrez renoncer à votre adhésion. Passé ce délai votre adhésion deviendra définitive.

FORMULES	CAPITAL DECES	CAPITAL INVALIDITE (100 % IPP)	INDEMNITES JOURNALIERES	COTISATION GLOBALE(TTC)	Dans toutes ces formules, les indemnités journalières sont versées à compter du 31 <sup>ème</sup> jour d'incapacité temporaire totale de travail ou à partir du 4 <sup>ème</sup> jour en cas d'hospitalisation et ce, jusqu'à la consolidation et au plus pendant 1095 jours.
A 1*		30 489,80 €		5,00 €	
A 2**	15 244,90 €	30 489,80 €		6,30 €	
A 3	15 244,90 €		7,62 €/Jour	21,70 €	
A 4	15 244,90 €	30 489,80 €	7,62 €/Jour	26,60 €	
B 1*		60 979,61 €		9,90 €	
B 2	30 489,80 €	60 979,61 €		12,60 €	
B 3	30 489,80 €		15,24 €/Jour	43,30 €	
B 4	30 489,80 €	60 979,61 €	15,24 €/Jour	53,10 €	
C 1*		91 469,41 €		14,80 €	
C 2	45 734,71 €	91 469,41 €		18,90 €	
C 3	45 734,71 €		22,87 €/Jour	64,90 €	
C 4	45 734,71 €	91 469,41 €	22,87 €/Jour	79,70 €	
D 1*		121 959,21 €		19,70 €	
D 2	60 979,61 €	121 959,21 €		25,20 €	
D 3	60 979,61 €		30,49 €/Jour	86,50 €	
D 4	60 979,61 €	121 959,21 €	30,49 €/Jour	106,10 €	
E 1*		152 449,02 €		24,60 €	
E 2	76 224,51 €	152 449,02 €		31,50 €	
E 3	76 224,51 €		38,11 €/Jour	108,10 €	
E 4	76 224,51 €	152 449,02 €	38,11 €/Jour	132,70 €	

Ces cotisations tiennent compte des taxes en vigueur.

(\*) Options réservées aux mineurs âgés de moins de 12 ans.

(\*\*) Seule formule pouvant être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

Les cotisations sont annuelles. Le non renouvellement de la cotisation par l'assuré met fin de plein droit à l'adhésion 40 jours après le terme principal de la dernière échéance.





**GROUPE MDS**  
Mutuelle des Sportifs

# SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance  
au bénéfice des licenciés  
de la Fédération Française de Football Américain

## DEMANDE D'ADHESION

(l'adhérent est toujours le licencié)

M.  Mme  Meille  Nom : ..... Prénom : .....  
 Nom de Jeune Fille : ..... Date de naissance : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 Profession (nature exacte) : .....  
 Téléphones : fixe ..... mobile .....  
 Email : .....  
 Association sportive par laquelle ou au titre de laquelle le régime de base a été souscrit : .....

Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information du contrat "SPORTMUT" ayant pour objet de proposer des garanties complémentaires en sus du régime de prévoyance de base souscrit, pour le compte de ses licenciés, par la Fédération Française de Football Américain auprès de la M.D.S. en cas de dommage corporel suite à un accident garanti.

J'ai décidé  d'adhérer à SPORTMUT  
 de ne pas y adhérer

Date limite de l'adhésion : 60<sup>ème</sup> anniversaire

Désignation du bénéficiaire en cas de décès de l'assuré :

mon conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut par parts égales mes enfants nés ou à naître, à défaut mon partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou mon concubin notoire, à défaut mes héritiers légaux, à défaut le Fonds National de solidarité et d'Actions Mutualistes.

Autres dispositions : .....

FORMULE DE GARANTIES CHOISIE					COTISATION ANNUELLE € T.T.C.
Formule A :	A 1 <input type="checkbox"/>	A 2 <input type="checkbox"/>	A 3 <input type="checkbox"/>	A 4 <input type="checkbox"/>	(correspondant au choix retenu)
Formule B :	B 1 <input type="checkbox"/>	B 2 <input type="checkbox"/>	B 3 <input type="checkbox"/>	B 4 <input type="checkbox"/>	
Formule C :	C 1 <input type="checkbox"/>	C 2 <input type="checkbox"/>	C 3 <input type="checkbox"/>	C 4 <input type="checkbox"/>	
Formule D :	D 1 <input type="checkbox"/>	D 2 <input type="checkbox"/>	D 3 <input type="checkbox"/>	D 4 <input type="checkbox"/>	
Formule E :	E 1 <input type="checkbox"/>	E 2 <input type="checkbox"/>	E 3 <input type="checkbox"/>	E 4 <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Autres choix : ..... .....					_____ € Sera déterminée après consultation de la M.D.S.

Je certifie sur l'honneur ne pas être atteint(e) d'une infirmité ou d'un handicap. Au cas contraire prendre contact avec la M.D.S.

Je suis informé(e) que la loi du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté » me donne le droit de demander communication et rectification de toutes informations me concernant qui figurent sur tout fichier de la Fédération ou de la M.D.S. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse de la M.D.S. indiquée ci-dessous.

Fait à ..... le .....

Signature de l'adhérent\*

Cachet de la Fédération ou de l'Association Sportive

\* faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"



Mutuelle des Sportifs

Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité  
 Mutuelle immatriculée au répertoire Sirene sous le Numéro siren n° 422 801 910  
 2-4, rue Louis David - 75782 Paris cedex 16 - ☎ : 01 53 04 86 86 - 📠 : 01 53 04 86 87